

ORDRE DU JOUR

- Synthèse du diagnostic local de sécurité
- Sécurité routière
- Calendrier du PLU
- CLTE : point d'étape
- Résorption des bouchons : Point d'étape
- Vaccination
- Travaux
- Agenda

Synthèse du diagnostic local de sécurité

Présentée par Béatrice Ricciarelli, adjointe à la Maire chargée de la sécurité, de la prévention et de la tranquillité publique.

Contexte :

La municipalité souhaite mettre en place un CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Son rôle sera de piloter le suivi du plan d'actions pour prévenir la délinquance et assurer la tranquillité publique.

Diagnostic local de sécurité :

Lancement de l'appel d'offres le 14 avril dernier, attribution du marché au cabinet expert Themis. (Coût de l'étude 24 000 € TTC).

Enjeux de la mission :

- Réaliser un diagnostic local de sécurité et co-élaborer une stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance.
- Réaliser une photographie des délinquances sur le territoire de la commune.
- Dresser un état des lieux de la situation existante.
- Consolider et renforcer les solutions concrètes et partenariales aux problèmes identifiés ou émergents.
- Impliquer les habitants, les agents municipaux, les commerçants, les partenaires institutionnels, dont la justice et les acteurs de proximité.

Déroulé de la mission :

- Réalisation de 30 entretiens individuels.
- 3 réunions thématiques.
- Un questionnaire sur les perceptions et les attentes des habitants.
- Des journées d'observation sur le terrain et un diagnostic en marchant.
- Une réunion avec les commerçants.
- Travail sur les fiches actions et les futurs objectifs du CLS.
- Ecriture de la nouvelle stratégie locale de prévention et de sécurité : novembre – décembre.

Échéance :

- Décembre 2021 : restitution du diagnostic.
- Janvier 2022 : réunion plénière du CLSPD.

Sécurité routière, les radars pédagogiques

La municipalité n'ayant pas retrouvé les 2 radars pédagogiques, elle en a acquis deux mobiles en juin 2021.

Un fonctionnement type a été mis en place :

- les radars sont posés pendant deux semaines,
- les données sont analysées par la police municipale,
- des contrôles radars sont organisés par la police municipale lorsque les données révèlent des infractions.

Les axes routiers déjà contrôlés :

les rues des Cigognes, Letourneau, Séverine, Launay, l'avenue Mazarin ... Les lieux d'implantation sont établis selon les remontées des habitants

À venir : Gravigny, Pierre Mendès France, rue de la République, Chemin des Bœufs

Un exemple : la rue Séverine :

- 163 000 véhicules dont 25 % au-dessus de la limitation de 30 km/h.
- Plusieurs contrôles vitesses ont été effectués.
- 12 Procès-verbaux électroniques ont été établis pour excès de vitesse.

Questions des participants :

Quelles actions sont menées concrètement ?

- ➔ la municipalité participe activement aux GPO : groupe de partenariat opérationnels pilotés par le commandant de police nationale et elle a recruté deux médiatrices. L'objectif est de mener des actions sur tous les volets possibles et d'utiliser les pouvoirs donnés au maire, comme par exemple le rappel à l'ordre.

Point sur l'ouverture de l'annexe de la Police municipale :

- ➔ la PMA est régulièrement fermée parce que nous avons fait le choix de mettre les agents sur le terrain, au contact des Chiroquois. La vocation de cet espace est vouée à être élargie, le commissaire de Police de Palaiseau s'est engagé par exemple à y tenir des permanences. La brigade de nuit est présente sur la ville depuis septembre.

Gardien de Saint Eloi :

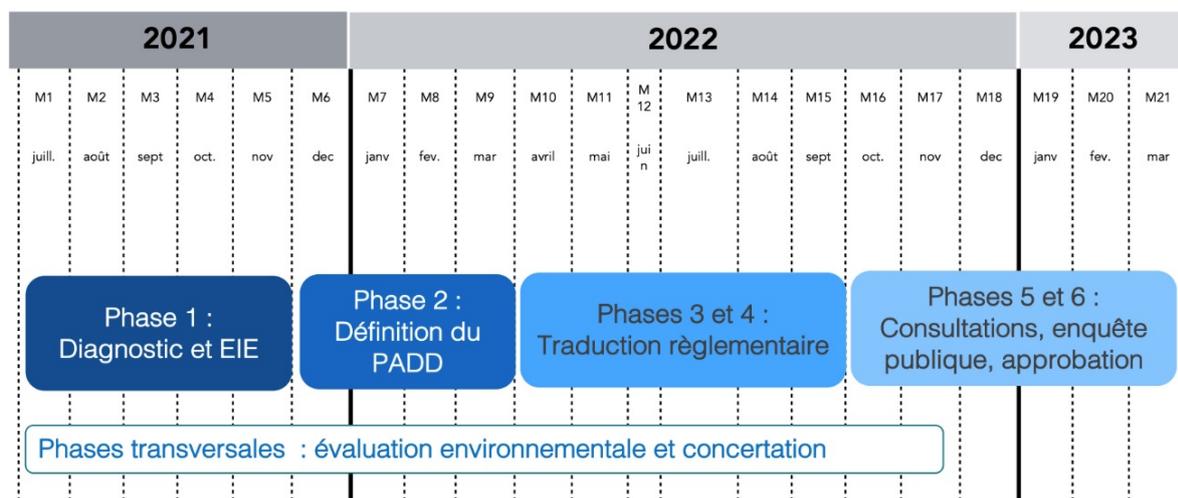
- ➔ les gardiens ont un rôle important, ce sont des interlocuteurs de proximité. I3F prévoit le recrutement de deux gardiens. La municipalité a instauré des rencontres régulières avec I3F: I3F participe ainsi aux GPO. Les fermetures des caves sont issues notamment des points abordés en GPO.

Plan Local d'Urbanisme : les grands enjeux et objectifs, le calendrier

Présenté par Christian Proponet, adjoint à la Maire chargé de l'aménagement urbain et des mobilités

Les principaux objectifs de la procédure de révision du PLU :

- Mettre en compatibilité PLU et évolutions des normes législatives
- Accompagner la ville dans la transition écologique (îlots de fraîcheurs, végétalisation des toitures terrasses, panneaux photovoltaïques...)
- Diversifier l'offre de logements en tenant compte des contraintes du territoire
- Préserver de manière accrue les secteurs pavillonnaires
- Garantir la protection des espaces naturels, paysagers et agricoles
- Renforcer le développement économique et promouvoir les ZAE
- Adapter l'offre des équipements publics aux besoins des habitants et aux moyens de la collectivité
- Développer le commerce de proximité au service des habitants
- Préserver la qualité architecturale et paysagère ainsi que le patrimoine



Atelier d'urbanisme et de concertation – site Découflé

LA MUNICIPALITÉ :

- ➔ a abandonné le projet de construction d'un ensemble immobilier de plus de 600 logements (inscrit au PLU de mai 2019)
- ➔ a instauré un périmètre d'études par délibération du 18 juin 2020 afin de réorienter le projet d'aménagement de ce site
- ➔ propose une démarche de concertation des habitants sous la forme d'un Atelier d'urbanisme
- ➔ souhaite promouvoir un nouveau projet mieux articulé au reste de la ville en adéquation avec les aspirations des habitants et répondant aux défis de la transition écologique.
 - Mi-septembre : 2 rencontres avec les habitants à la gare et au marché
 - 28 septembre : réunion sous forme d'ateliers collaboratifs
 - 5 octobre : balade urbaine sur le site Découflé

Question des participants :

Plaine de Balizy peut-elle être urbanisée ?

- ➔ La plaine de Balizy ne pourra pas être urbanisée car il s'agit d'un espace classé « boisé ».

Combien de nouveaux logements pour combien de nouveaux parkings ?

- ➔ Le PLU permet une vision de la ville à 15ans. L'équipe précédente avait prévu un objectif de 25000 habitants. Concernant les places de parkings, le règlement d'urbanisme fixe des objectifs selon la typologie de la construction.

Ancien terrain de la MJC, où en est-on ?

- ➔ Rafika Rezgui a confié une mission de préfiguration à Gérard Funès, maire honoraire, sur ce projet. Il doit lui rendre son rapport en juin 2022. Elle rappelle qu'il est important pour la ville de se doter d'une salle de spectacles et précise que le terrain de l'ex MJC appartient à la ville. La municipalité précédente avait signé une promesse de vente pour y construire 220 logements. La promesse de vente a été résiliée par la municipalité actuelle à sa prise de fonction.

CLTE : Point d'étape

Présenté par Karine Gremion, adjointe à la Maire chargée de la Transition écologique et de la protection animale.

- 8 février 2021 : délibération du conseil municipal créant le CLTE (Conseil Local de Transition Ecologique).
- 8 mars - 10 avril 2021 : appel à candidatures pour former les 5 collèges représentant la diversité des acteurs de la ville : les habitants du quartier, jeunes (collégiens et lycéens), associatifs, élus, acteurs économiques.
- 28 mai 2021 : installation du CLTE.

- 5 juillet : installation des 5 commissions thématiques
 - Aménager et urbaniser autrement.
 - Réduire la consommation d'énergie.
 - Se déplacer mieux et moins.
 - Développer une économie circulaire.
 - Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale).

Décongestion autoroutière, où en sommes-nous ?

La ville de Chilly-Mazarin se trouve au croisement de nombreux axes majeurs de circulation : A6, liaison A10, liaisons RN20, RD 118, RD 120.

Des parcs d'activités aux entrées de la ville et une proximité avec le pôle d'Orly,

Après 10 ans de mobilisation des maires successifs, une étude technique conjointe avec l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a été engagée.

Lors du comité de pilotage du 05/07/2021 confirmé par un autre CoPil du 18/10/2021, les partenaires de cette étude ont retenu deux propositions de solutions pour désengorger les routes. Elles impliquent la réalisation d'ouvrages qu'il convient désormais d'inscrire au prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER 2023-2027) pour qu'ils puissent être réalisés. La municipalité est fortement mobilisée auprès de l'Etat et de la Région pour y parvenir.

Les solutions qui font consensus :

- Diffuseur au niveau du Lidl (route de Massy) : Améliorerait les conditions de circulation sur le réseau local en donnant un accès direct à l'A6/A10 aux poids lourds.

- Permettrait de diminuer les entrecroisements entre A126 et A6.

- Permettrait une desserte plus directe de Massy/ZA de la Bonde via la RD120.

- Collectrice depuis Wissous : Améliorerait les conditions de circulation sur le réseau local et sur A6. Améliorerait la sécurité des entrecroisements.

Une solution complémentaire confiée au CD91 : la création d'une bretelle de sortie depuis l'A126 direction A6 Lyon vers la zone d'activités La Vigne aux Loups :

- Permettrait un accès direct à la ZA de la Vigne aux Loups sans saturer la sortie « Chilly-Mazarin » et sans passer par le centre-ville de Longjumeau.

Vaccination

Bilan de la vaccination sur la période 18 mai 2021/16 novembre 2021 :

- 6 mois de fonctionnement
- 24 000 injections
- Plus de 50 soignants mobilisés
- Une vingtaine de bénévoles
- De nombreux agents municipaux mobilisés
- 10 Pass' Jeunes Citoyens
- Une fermeture décidée par l'ARS, autorité organisatrice de la politique vaccinale : réduction des centres ouverts en Essonne.

Réponses aux questions soulevées lors de la réunion du 16 avril 2021

Accès piétons à l'école Pierre et Marie Curie :

➔ Des travaux ont été effectués rue de la Montagne à l'été 2021 : élargissement et sécurisation du trottoir depuis le rond-point et jusqu'à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie.

Voitures ventouses rue de Gravigny :

➔ 228 voitures ont été mises en fourrière en 2021 (194 en 2020). La police municipale a pour consigne de procéder à l'enlèvement de tout véhicule épave et/ou ventouse sur la voie publique.

Demande d'enlèvements des voitures ventouses rue Jean Mermoz et allée du Pré au Roi :

- ➔ Une partie de l'allée du Pré du Roi est privée, les propriétaires doivent se mettre en lien avec la Police Nationale. Pour la rue Jean Mermoz, la Police Municipale est saisie.

Passage du Glutton dans l'allée du Pré du Roi :

- ➔ La balayeuse passe sur la partie communale une fois par semaine.

Absence d'abribus à Saint Eloi et d'un cendrier de rue :

- ➔ L'abribus a été retiré par le prestataire désigné par l'ancienne municipalité pour le mobiliser urbain. Nous allons saisir l'entreprise pour installer un nouvel abribus.
- ➔ Dans le cadre de la mise en œuvre du plan propreté élaboré à l'automne 2020, de nombreux cendriers de rue ont été installés à travers la ville. De nouvelles implantations sont possibles selon les demandes des habitants.
- ➔ Le marché mobilier urbain a été renouvelé en janvier 2020 mais la RATP n'avait pas été associée à ces changements. Suite à notre saisine, la RATP s'engage à installer le dispositif numérique d'information.

Demande de création d'un Distributeur Automatique de Billets à l'Agence Postale, Rue de Gravigny.:

- ➔ Saisie, la direction de la Poste confirme sa stratégie de limiter les Distributeurs Automatiques de Billets partout en France comme l'ensemble des établissements bancaires.

Résidence Saint Eloi : où en sont les travaux ?

- ➔ Des réunions de travail avec la direction départementale d'I3F ont lieu régulièrement. De prochaines rencontres avec les locataires seront programmées pour présenter les projets.

Questions diverses

Pollution rû du bief, où en sommes-nous ?

- ➔ Ce cours d'eau subit depuis de nombreuses années des pollutions principalement aux hydrocarbures dont il y a tout lieu de penser qu'elles sont d'origine industrielles et dont le caractère intentionnel n'est pas à exclure.

A chaque épisode de pollution, la municipalité a mobilisé le SIAHVY (Syndicat intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de l'Yvette) et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre dont dépend la ville riveraine de Morangis, pour traiter cette pollution et déterminer la cause de celle-ci.

Si le SIAHVY a répondu efficacement présent pour le traitement de la pollution, l'EPT Grand Orly Seine Bièvres et la Préfecture de l'Essonne, saisis dès le mois d'avril 2021 n'ont pas exprimé à la ville les mesures qu'ils ont prises.

Rue Elisée Reclus, pourquoi ça ne s'est pas fait ?

- ➔ Le budget est prévu, mais le programme de travaux est ralenti par la nécessité de coordonner, au préalable, les différents concessionnaires de réseaux présents (électricité, gaz, télécoms, assainissement...). Les travaux, qui seront donc plus importants qu'une simple refecton de la couche de roulement, devraient pouvoir démarrer à la fin du 1er semestre 2022. Ils seront d'abord présentés aux riverains lors d'une réunion d'information.